

FICHE DE POSTE

GRUPE HOSPITALIER : HOPITAUX UNIVERSITAIRES HENRI MONDOR

Site : Henri MONDOR – 1 rue Gustave Eiffel, 94010 Créteil cedex

Poste à pourvoir pour : janvier 2025

Personne à contacter : Monsieur D. BOCQUET – CP DMU CARE / C. LO COCO – Adjointe CP DMU CARE
dominique.bocquet@aphp.fr celia.lococo@aphp.fr

Direction : Direction des soins - Coordination Générale des soins

Responsable : GUENOT Christophe – Coordonnateur Général des Soins – christophe.guenot@aphp.fr

Téléphone : 01.49.81.20.25

DATE DE MISE A JOUR	09/01/2025
---------------------	------------

INTITULE DU POSTE

Cadre de santé en chirurgie orthopédique et traumatologique – forfait jour

METIER

Cadre paramédical de santé

CODE METIER

05U200

GRADE

Cadre de santé infirmier

STRUCTURE

Le Groupe Hospitalier est constitué de cinq établissements au Sud Est de Paris : Henri Mondor, Albert Chenevier, Emile Roux, Dupuytren et Georges Clemenceau.

Les Hôpitaux Universitaires Henri Mondor sont structurés en 8 Départements Médicaux Universitaires (DMU) :

- DMU Biologie Pathologie
- DMU Fonction Image et Interventionnel Thérapeutique
- DMU Vigilances Recherche-Santé publique – Pharmacie HUHM
- DMU CARE : Chirurgie Anesthésie Réanimations Chirurgicales
- DMU Médecine
- DMU Cancer
- DMU IMPACT Psychiatrie Addictologie
- DMU Gériatrie

ACTIVITE

Le DMU CARE regroupe tous les services et unités fonctionnelles relevant de la chirurgie, des réanimations chirurgicales ainsi que du bloc opératoire sur le site Henri Mondor. Il est sur le plan paramédical découpé en **2 secteurs** répondant à des filières de prise en charge en lien avec les blocs opératoires de spécialité :

- Filière de spécialités chirurgicales : chirurgie plastique et reconstructrice, chirurgie cardiaque, chirurgie vasculaire et endocrinienne, neurochirurgie, chirurgie orthopédique & traumatologique, chirurgie urologique, chirurgie digestive, chirurgie ambulatoire/JO

- Filière réanimation chirurgicale : réanimation chirurgicale polyvalente et réanimation chirurgicale neuro-traumatologique (+ SSPI et PMOT)

SERVICE

PRESENTATION

Le service se situe au 6^e étage de l'hôpital Henri MONDOR avec :

- 2 unités d'hospitalisation conventionnelle d'une capacité de 42 lits de chirurgie spécialisée
 - Une unité de 20 lits de traumatologie
 - Une unité de 32 lits de chirurgie programmée
- Un secteur de consultation (parcours RAAC et UPOG)

Lien site web : <https://www.orthopedie-mondor.com/>

Lien web DMU CARE : https://www.youtube.com/watch?v=F_ySkPEJVM0

COMPOSITION DE L'EQUIPE

Equipe médicale

Chef de service – Pr FLOUZAT LACHANIETTE, 1 PU PH, 11 Praticien Hospitalier et attachés, des internes et externes de chirurgie

Equipe paramédicale

2 cadres infirmiers

29 IDE d'hospitalisation + 4 IDE consultation + 1 IDE de coordination en RAAC

30 AS (hospitalisation, secrétaire hospitalier, logisticien, officière)

1 assistante sociale

6 secrétaires médicales

LIAISONS

HIERARCHIQUE DIRECT (N+1)

Le cadre supérieur de santé

HIERARCHIQUE DIRECT (N+2)

Le cadre paramédical de DMU

FONCTIONNELLES

L'équipe médicale et les autres professionnels paramédicaux pour le suivi des personnes soignées et la gestion des lits. Les services prestataires dans l'institution pour assurer le fonctionnement de l'unité de soins.

Les cadres de santé d'autres services et secteurs de soins pour assurer la continuité des soins lors des transferts des personnes soignées ou la collaboration inter DMU.

Les travailleurs sociaux pour améliorer la prise en charge des personnes soignées.

Les instituts de formation pour l'encadrement des stagiaires.

ACTIVITES

Activités permanentes :

- Au niveau du DMU :
 - Participe à l'élaboration et/ou réalisation de projet
 - S'implique dans la dynamique de démarche qualité
 - Collabore avec l'encadrement des autres services pour une mutualisation des moyens (humains, logistique...)
- Au niveau du service :
 - Travaille en binôme d'encadrement avec le cadre du service pour :
 - pour optimiser les flux de patients,
 - pour pérenniser l'entraide entre les services du DMU
 - Organise l'activité de soins du service pour garantir la qualité des soins
 - Supervise la consultation et les parcours patients de la programmation à la sortie du service en partenariat avec les interlocuteurs adaptés (IDE de consultation, IDEC)

- Collabore avec les différents services intra et extrahospitaliers, les services supports (logistiques, techniques...)
- Organise l'encadrement et la formation du personnel et des stagiaires en lien avec le projet de DMU
- Manager l'équipe et coordonner les moyens d'un service de soins en veillant à l'efficacité et la qualité des soins.
- Développer la culture qualité des soins et promouvoir le signalement, le suivi et le retour des événements indésirables, gérer les risques professionnels.
- Développer les compétences individuelles et collectives.
- Participer à la gestion médico-économique et aux projets au sein du service.

Missions ponctuelles et spécifiques :

- Il définit une organisation à partir des activités déterminées dans le cadre du projet de soins, du projet de pôle et en assure la continuité
- Gère le présentéisme et l'absentéisme
- Conduit les entretiens annuels individuels d'activité et d'évaluation professionnelle
- Gère et suit l'outil GESTIME
- Assure le suivi et l'évaluation des traçabilités et du dossier de soins
- Anime et assure la cohésion de l'équipe
- Sélectionne et analyse les informations pertinentes indispensables au bon fonctionnement du service et les transmet à l'équipe para médicale, médicale et à l'équipe de direction du DMU
- Met à disposition les moyens matériels nécessaires à l'activité
- Organise les formations sur les pratiques spécifiques du service
- Promeut la diffusion de ces pratiques au sein du DMU
- Innovation et élaboration de projets au sein du service, du DMU et de l'établissement (organisation, gestion, recherche en soins ...)

QUOTITE DE TRAVAIL

100%

HORAIRES DE TRAVAIL

Forfait jour

COMPETENCES REQUISES

SAVOIR FAIRE REQUIS

- Aptitude à la communication, à la pédagogie, à l'actualisation de ses connaissances
- Maîtrise de soi, tact et diplomatie
- Avoir le sens de l'équité pour les répartitions des tâches et l'établissement des plannings
- Sens des responsabilités
- Dynamisme et disponibilité
- Faire preuve de rigueur et d'organisation dans sa pratique professionnelle
- Avoir des capacités de négociations avec les équipes médicales et paramédicales, les patients et les familles,
- Etre en capacités de prendre de la distance et d'accompagner les équipes dans les situations complexes
- Faire preuve de capacités d'adaptation et être force de propositions

CONNAISSANCES ASSOCIEES

Connaissances médicales et scientifiques relatives aux pathologies traitées dans le service

Connaissance des techniques et protocoles de soins du service

Connaissances en communication écrite et orale

Connaissances des droits des patients, d'éthique et de déontologie professionnelles

Connaissance des logiciels dédiés à la prise en charge et au suivi du patient

Connaissance des procédures d'hygiène, de vigilance, de prévention des risques

Connaissance des dispositifs ergonomiques (matériel, gestes et postures, manutention)

Connaissance des méthodes de recherche en soins

PRE-REQUIS

Titulaire du diplôme de cadre de santé filière IDE // ou Faisant Fonction cadre de santé (diplôme IDE)
Expérience en gestion de ressources humaines, de soins (qualité/sécurité), de formation, de logistique

Qualités professionnelles requises :

- Sens de l'accueil, de l'écoute et du dialogue
- Bienveillance
- Dynamisme
- Capacité d'organisation
- Méthodique
- Sens des responsabilités et des initiatives
- Sens de l'observation
- Capacité de travail en équipe pluridisciplinaire, rigueur et honnêteté

GESTION DE LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

FORMATIONS A LA SECURITE ET A LA SANTE LIEES AU TRAVAIL

RPS

FORMATIONS POUR HABILITATION OU ATTESTATION DE COMPETENCE

Oui Non

Si Oui, précisez

GESTION INDIVIDUELLE DES EXPOSITIONS AUX RISQUES PROFESSIONNELS

Indiquez si les expositions professionnelles à ce poste sont tracées ou non dans le DISERP

Oui Non

SURVEILLANCE MEDICALE

« Selon le calendrier vaccinal en vigueur être à jour des vaccins obligatoires pour les personnels des établissements de santé ».

« Le médecin du travail déterminera les modalités de la surveillance médicale nécessaire sur ce poste, modalités auxquelles le titulaire du poste devra se conformer ».

